2026/115
COMMUNE DE FLAMANVILLE
DOMAINE 5.3 : Désignation de représentants
26.D.083

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vendredi 25 septembre 2026 à 20h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 18 septembre 2026 se sont réunis sous la présidence de M. Franck BRISSET, Maire.

Membres en exercice : 19

Présents : F. BRISSET, K. MELIN, P. LEMARCHAND, V. DALBIN, A. LEBOULANGER, E. TELLIER, B. MARTEL, D. LELUBEZ, A. LOUIS, C. VANHECKE, R. LEBARBIER, G. GOURDEL, P. FAUCHON, G. THOMAS-ROUTIER, G. BRISSET.

Pouvoirs : G.GOURDEL donne pouvoir à D.LELUBEZ, A.VAGNER donne pouvoir à R.LEBARBIER

Secrétaire de séance : V. DALBIN

Désignation des membres à siéger à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 5211-5 ;

Vu le Code Général des Impôts, notamment son article 1609 nonies C ;

Considérant l'installation du nouveau Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Cotentin en date du 7 avril 2026;

Considérant qu'il appartient à chaque commune membre de désigner son ou ses représentants au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT);

Considérant la nécessité d'assurer la continuité des travaux financiers et d'évaluation entre la Communauté d'Agglomération et les communes membres;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire;

Monsieur le Maire propose :

De désigner en qualité de membre titulaire pour représenter la Commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération du Cotentin:

- ✓ **M. Franck BRISSET**

Accusé de réception en préfecture
050-215001843-20260925-26D083-DE
Date de télétransmission : 08/10/2026
Date de réception préfecture : 08/10/2026

De désigner en qualité de membre suppléant pour représenter la Commune en cas d'absence du titulaire :

✓ **Mme Virginie DALBIN**

Après en avoir délibéré, et procédé au vote, par :

15	Pour	
4	Contre	
0	Abstention	
15	Votants	

DÉCIDE à la majorité

- ✓ De désigner en qualité de membre titulaire pour représenter la Commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération du Cotentin :
  - o **M. Franck BRISSET**

- ✓ De désigner en qualité de membre suppléant pour représenter la Commune en cas d'absence du titulaire :
  - o **Mme Virginie DALBIN**

La secrétaire de séance,

V.DALBIN

Le Maire,

F.BRISSET

MAIRIE DE FLAMANVILLE 50340

Accusé de réception en préfecture
050-215001843-20260925-26D083-DE
Date de télétransmission : 08/10/2026
Date de réception préfecture : 08/10/2026